

De l'impensabilité de l'acte nucléaire

Jean-Marie Muller *

L'emploi de l'arme nucléaire, affirme la résolution de l'ONU du 24 novembre 1961, est « *un crime contre l'Humanité et la civilisation* » qui viole tous les principes du droit humanitaire international. Dès lors que l'emploi serait un crime contre l'Humanité, la menace de l'emploi, et donc la dissuasion, est d'ores et déjà criminelle. Et la simple possession de l'arme nucléaire, dont la seule justification est la menace de l'emploi, est elle-même illégitime. C'est s'égarer de vouloir raisonner en considérant l'arme nucléaire comme une arme légitime de défense, alors qu'elle est une arme criminelle de terreur, de destruction et d'anéantissement.

Au-delà de l'im-moralité intrinsèque de l'acte nucléaire, il est également essentiel de prendre conscience de son in-faisabilité substantielle. Il est remarquable que les responsables politiques qui justifient la dissuasion nucléaire envisagent sereinement la possibilité de l'emploi de l'arme nucléaire sans prendre aucunement en considération quelles seraient les conséquences absolument dramatiques de ces frappes nucléaires pour les autres et pour nous-mêmes, pour la terre et pour l'humanité. Ils sont dans le déni le plus total de la réalité des destructions illimitées qui seraient provoquées. Ce déni les conduit à faire preuve de la plus totale irresponsabilité.

De même, les experts ès nucléaire militaire développent tranquillement leurs analyses politico-stratégiques qui voudraient nous convaincre que la dissuasion nucléaire est un facteur d'équilibre, de stabilité et de paix dans un monde dangereux. Ces technocrates envisagent tranquillement la possibilité de « frappes d'avertissement » qui permettraient de dénouer une crise internationale. Mais sans jamais visualiser ce que serait la tragédie provoquée par ces frappes.

Le plus grave, c'est que la majorité des citoyens des États dotés de l'arme nucléaire – particulièrement en France – font preuve d'assez d'inconscience et d'assez d'irresponsabilité pour accepter de croire que l'acte nucléaire est pensable et, donc, possible. Il y a là plus qu'une démission : une véritable aliénation. Notons cependant que l'accord des citoyens avec la rhétorique de la dissuasion nucléaire est un assentiment par défaut dans la mesure où l'occasion ne leur a jamais été donnée d'en débattre démocratiquement. Il convient ici de souligner que la trahison des clercs, de quelque obédience qu'ils soient, a pesé lourdement sur l'asservissement de l'opinion publique. Eux-mêmes, dont la responsabilité était de déconstruire la rhétorique de la dissuasion nucléaire, se sont accommodés de la préméditation du crime nucléaire.

Combien de milliers, combien de millions de morts seraient-ils provoqués par l'emploi de l'arme nucléaire ? Combien d'Hiroshima ? (La puissance d'un sous-marin nucléaire lanceur d'engins est de 1000 fois la bombe d'Hiroshima...) À aucun moment, dans aucune crise internationale, la menace de l'emploi de l'arme nucléaire ne pourrait être opérationnelle. La menace serait dépourvue de toute crédibilité parce que l'emploi provoquerait la pire des catastrophes humaines qui serait totalement ingérable.

Valéry Giscard d'Estaing, juste après avoir pris ses fonctions de Président de la République a très bien compris qu'il était dans l'impossibilité de prendre la décision d'actualiser la menace portée par la dissuasion en donnant l'ordre de déclencher le feu nucléaire¹. Il conclut ainsi sa réflexion : « Ni de loin, où je suis, ni sur le terrain, où se situent les responsables militaires, la décision d'employer l'arme nucléaire tactique n'apparaît opportune. » Incluant cette fois le domaine de la dissuasion stratégique, il écrit ; « Quoi qu'il arrive je ne prendrai jamais l'initiative d'un geste qui conduirait à l'anéantissement de la France. »

Le témoignage *a posteriori* de Giscard d'Estaing est déterminant pour apprécier la faisabilité de la dissuasion nucléaire. Il est toujours facile d'élaborer en chambre, d'écrire ou de proclamer sur une estrade une rhétorique vantant les mérites de la dissuasion nucléaire en assurant qu'elle est garante à la fois de la grandeur de la France et de la sécurité des Français. Mais lorsque survient le moment du passage à

l'acte qui est l'épreuve de vérité de la dissuasion nucléaire, il apparaît clairement que la rhétorique n'a aucune prise sur la réalité. La rationalité supposée de la doctrine s'efface alors pour céder la place à l'irrationalité la plus totale. Le passage à l'acte nucléaire apparaît alors véritablement in-justifiable. Ir-réalizable. In-concevable. In-vraisemblable. In-imaginable. In-croyable. In-soutenable. In-intelligible. Ir-réaliste. Et, surtout, ir-responsable. On peut gager qu'aucun Président de la République française ne prendra la décision de passer à l'acte nucléaire. Celui-ci serait totalement insensé, une pure folie.

Ainsi, on peut entretenir l'illusion que la dissuasion sert à quelque chose tant qu'on n'a pas à s'en servir. C'est précisément parce que la dissuasion nucléaire ne sert à rien qu'on a le loisir de croire qu'elle sert à quelque chose. C'est seulement au moment où l'on voudrait s'en servir qu'il faudrait se rendre à l'évidence qu'elle ne peut servir à rien. La pile Wonder, disait naguère la publicité, ne s'use que si l'on s'en sert ; la dissuasion nucléaire, elle, ne sert que si l'on n'en use pas. Étant inutilisable en temps de guerre, elle est évidemment inutile en temps de paix. Déjà, au temps de la guerre froide, ce n'est pas la dissuasion nucléaire qui a maintenu la paix, c'est la paix qui a retenu et contenu la dissuasion nucléaire.

À l'évidence, le réalisme conduit à affirmer que la dissuasion nucléaire ne protège la France d'aucune des menaces qui pèsent sur elle. Elle est notamment incapable de dissuader le moindre terrorisme. Surtout, l'arme nucléaire est in-utile parce qu'elle est in-utilisable. Le passage raisonnable à l'acte nucléaire est impossible tout simplement parce qu'il est impensable. Le moindre des actes nucléaires provoquerait une catastrophe humaine aux conséquences irréparables. Face à la préméditation du crime nucléaire qui fonde la dissuasion, les impératifs de l'éthique de responsabilité rejoignent très précisément ceux de l'éthique de conviction pour affirmer l'impensabilité de l'acte nucléaire. Dès que la raison veut penser l'acte nucléaire, elle se heurte à un obstacle infranchissable. C'est cela qui est décisif : *l'acte nucléaire ne peut pas être pensé*. Et cela est définitif.

Dès lors que l'emploi de l'arme nucléaire n'est pas pensable, la menace perd toute crédibilité et c'est tout le ressort de la dissuasion qui se trouve brisé. En poursuivant la modernisation de son système d'armes nucléaires la France ne peut

¹ Valéry Giscard d'Estaing, *Le pouvoir et la vie*, Tome II, *L'affrontement*, Paris, Le Livre de Poche, p. 196s.

qu'accroître la probabilité d'une catastrophe nucléaire accidentelle du fait de la double prolifération verticale et horizontale.

C'est pourquoi le renoncement à l'arme nucléaire est un impératif catégorique tant du point de vue de l'exigence éthique que du réalisme politique. Certes, l'élimination mondiale des armes nucléaires est éminemment souhaitable. Malheureusement, elle n'est pas à l'ordre du jour des États dotés et elle n'est pas probable dans un avenir prévisible. Dès lors, aucune raison ne saurait servir de prétexte pour un peuple de vouloir justifier, ne serait-ce que de manière transitoire et temporaire, le maintien de la dissuasion nucléaire. Selon toute vraisemblance, les décideurs politiques, prisonniers du dogme nucléaire, n'auront ni la lucidité ni le courage de prendre la décision de désarmer unilatéralement. Ne nous y trompons pas : la logique nucléaire des hommes d'État – des hommes de l'État - ne procède pas d'un choix politique raisonné, mais d'une croyance irrationnelle dans une idole dont ils attendent grandeur et puissance. L'une et l'autre étant parfaitement illusoire. Il appartient donc aux citoyens de prendre souverainement la décision du désarmement unilatéral. Face au défi auquel nous sommes confrontés, seul le désarmement unilatéral a un sens et une efficacité : seul celui-ci fait sens.

Toute demande de réduction des armements – comme, par exemple, un moratoire sur les recherches de nouvelles armes nucléaires ou la suppression de la force aéroportée -, dans la mesure même où la dissuasion est maintenue dans son principe et dans sa pratique, est inopérante. Une telle demande est dépourvue à la fois de sens et d'efficacité.

Est-il possible d'espérer que ce soient la conscience et la raison qui nous fassent renoncer à la préméditation de la catastrophe nucléaire plutôt que la peur après que soit survenues un accident, en quelque sorte un Fukushima militaire ? La dissuasion nucléaire peut nous apparaître comme une fatalité de l'histoire. Nul, disent les sots, ne dés-inventera l'arme nucléaire. Mais en réalité c'est une fatalité tout entière construite de mains d'hommes. Ce qui signifie que les hommes, avec leurs mains nues, peuvent la déconstruire. Pour ne pas désespérer de l'humanité.

* Écrivain, auteur de *Les Français peuvent-ils vouloir renoncer à l'arme nucléaire ?*, Éditions du MAN, www.nonviolence.fr.